



L'enseignement francophone en Région de Bruxelles-Capitale

Mars 2009

Cette note ne porte que sur l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française en Région de Bruxelles-Capitale¹. Elle se structure en huit points :

I.	Les effectifs scolaires en 2006-2007	1
II.	Les taux de redoublement et de retard scolaire	3
III.	Les ségrégations socio-économiques et académiques	4
IV.	Les répartitions d'élèves par formes et secteurs dans le qualifiant	5
V.	L'enseignement en alternance	7
VI.	Les certifications délivrées en fin de secondaire	8
VII.	Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur	8
VIII.	L'enseignement de promotion sociale	9

I. Les effectifs scolaires en 2006-2007

En 2006-2007, 184.102 élèves étaient scolarisés dans les écoles organisées ou subventionnées par la Communauté française situées en Région bruxelloise. Ces données intègrent l'ensemble des élèves, en ce compris ceux qui fréquentent l'enseignement spécialisé et l'enseignement en alternance.

Tableau 1 : Effectifs totaux des écoles francophones situées en RBC en 2006 -2007

Maternel	Primaire	Secondaire	Total
39684	68838	75580	184102

Source : Etnic / Calculs : CCFEE

En 1996-1997, les élèves scolarisés dans des écoles francophones à Bruxelles étaient 170.471. Les 13.631 unités supplémentaires représentent 8% d'augmentation en 10 ans (voir tableau 2).

Tableau 2. Evolution des effectifs des écoles francophones depuis 1996-1997

	1996-1997	2001-2002	2006-2007
Maternel	33161	34064	39684
Primaire	65973	68438	68838
Secondaire	71337 ²	71056	75580
Total	170471	173558	184102

Sources : Etnic / Calculs : CCFEE

¹ L'année 2007 a été choisie comme année de référence, cette année la plus récente pour laquelle nous disposons de données. Mais le choix de cette année n'a pu être respecté systématiquement, faute d'actualisation des données ou de temps pour les traiter. Mais le choix de cette année n'a pu être respecté systématiquement, faute d'actualisation des données ou de temps pour les traiter. De même, soulignons que les comparaisons reprises dans les pages suivantes sont toujours à relativiser. Pour ce faire, elles ont été effectuées sur de multiples bases : entre les réalités scolaires bruxelloises francophones et la moyenne de la Communauté française ou la moyenne régionale wallonne, voire les moyennes par arrondissement. Cependant, faute de temps et/ou de données, ces différents ordres de comparaison n'ont pu être systématiquement testés.

² Le nombre de jeunes dans les CEFA bruxellois en 1996-1997 constitue une estimation effectuée sur la base d'une moyenne des chiffres de 1992-1993 et 1999-2000, qui sont les seuls que nous connaissons sur cette période.

Tous ces élèves n'habitent pas en Région bruxelloise : dans l'enseignement ordinaire de plein exercice, ils sont 14% à résider hors de Bruxelles : en Flandre essentiellement (11,8%), seule une toute petite minorité étant domiciliée en Wallonie (2,2%), voire à l'étranger (non comptabilisés ici).

Tableau 3 : Lieu de résidence des élèves scolarisés en Région bruxelloise dans l'enseignement francophone (hors spécialisé et alternance) en 2006 - 2007

	A Bruxelles	Hors de Bruxelles
Maternel	90%	10%
Primaire	87%	13%
Secondaire	82%	18%
Population totale	86%	14%

Sources : Etnic / Calculs : CCFEE

De même, tous les élèves habitant à Bruxelles n'y sont pas nécessairement scolarisés. Le tableau 4 reprend ainsi l'ensemble des élèves qui sont domiciliés à Bruxelles et qui fréquentent une école francophone en Wallonie ou à Bruxelles, en distinguant ceux qui sont scolarisés à Bruxelles. Ces derniers constituent la toute grande majorité des élèves domiciliés dans la Région. Seuls 3238 sur plus de 160.000 (un peu plus de 2% de l'ensemble) fréquentent une école située en Wallonie, essentiellement au niveau secondaire et proportionnellement surtout dans l'alternance.

Tableau 4 : Elèves scolarisés en CFWB résidents à Bruxelles 2006 - 2007

	Ordinaire	Spécialisé	Alternance	Total
Maternel	35.790	276		36.066
<i>Scolarisés à Bxl</i>	35.585	254		35.839
Primaire	56.623	3.651		60274
<i>Scolarisé à Bxl</i>	56.235	3.505		59.740
Secondaire	61026	2178	1040	64244
<i>Scolarisés à Bxl</i>	58.894	1924	949	61.767
Total	153.439	6105	1040	160.584
<i>Scolarisés à Bxl</i>				157.346

Source : Etnic / Calculs : CCFEE

Ces différentes distinctions, comparées aux données démographique devraient permettre de calculer des taux de scolarisation précis (le nombre de jeune qui, dans chaque classe d'âge, fréquente effectivement une école). Pour l'année scolaire 2007-2008, Bruxelles comptabilisait 140.575 mineurs soumis à l'obligation scolaire. Suite à des contrôles croisés des deux Communautés, il a cependant été établi que seuls 134.230 jeunes remplissent l'obligation scolaire. On ne parvient donc pas à retrouver la trace de... 6.345 mineurs soumis à l'obligation scolaire dans les statistiques des deux Communautés³.

³ Tous ces jeunes ne sont pas nécessairement en décrochage (certains se trouvant par exemple dans les formations des classes moyennes), mais ce chiffre relativise bien évidemment les statistiques scolaires (elles ne semblent pas reprendre une part importante des élèves les plus en difficulté), et surtout, sur le fond, la situation reste inquiétante. A cet égard, les Communautés et la Région bruxelloise ont signé, en novembre 2008, un protocole de coopération, impliquant les communes, qui devrait permettre de vérifier le respect de cette obligation scolaire.

II. Les taux de redoublement et de retard scolaire

Tableau 5 : Taux de redoublement par niveaux et par Région en 2006-2007

	Primaire	Secondaire
Communauté française	4,31%	13,64%
Région wallonne	4,32%	12,77%
Région bruxelloise	4,29%	16,82%

Source : Etnic / Calculs : CCFEE

A partir d'un indicateur « institutionnel », tel que le taux de redoublement par niveau et par Régions dans l'enseignement ordinaire de plein exercice, on peut tout d'abord constater que ce phénomène est plus important dans les écoles secondaire bruxelloises qu'en moyenne en Communauté française, mais que ce n'est pas le cas dans les écoles primaires francophones de Bruxelles.

Cette situation est curieuse, puisque dans l'ensemble des villes de Wallonie, les taux de redoublement sont plus élevés dans le primaire et dans le secondaire. De plus, le taux bruxellois de redoublement dans le secondaire est le plus élevé de tous les arrondissements urbains de Wallonie (Charleroi compris). Parmi les facteurs explicatifs de cette situation, on peut avancer le fait que la population scolarisée dans l'enseignement spécialisé de type 8 et résidant à Bruxelles, est fortement sur-représentée au niveau fondamental : 3,40% des élèves bruxellois le fréquentent pour 1,5% des petits Wallons. Cet enseignement semble servir de lieu d'accueil par défaut des élèves en grande difficulté scolaire, particulièrement en matière d'apprentissage de la langue d'enseignement⁴. Ces pratiques d'orientation vers le type 8 contribuent probablement à abaisser le taux de redoublement « attendu » dans les écoles primaires ordinaires francophones bruxelloises. Se posent également des problèmes de réussite lors de la réintégration de ces élèves dans l'enseignement secondaire, au premier degré (le type 8 n'y étant pas organisé).

Si l'on se centre sur le premier degré de l'enseignement secondaire, on constate des taux de redoublement particulièrement élevés en 1^{ère} commune (16,37%) et en 1^{ère} accueil (5,98%) par rapport à la moyenne communautaire de la CFWB (respectivement 10,44% et 3,41%). On doit donc en tous cas faire le constat que la transition entre le fondamental et le secondaire, partout difficile, l'est plus encore en Région bruxelloise dans les écoles relevant de la Communauté française.

Tableau 6 : Retard scolaire en CFWB par Régions de résidence des élèves et par niveaux (hors spécialisé et alternance), 2006-2007

	Primaire		Secondaire	
	Wallonie	Bruxelles	Wallonie	Bruxelles
En avance	2%	1%	2%	1%
A l'heure	80%	78%	54%	39%
Retard d'1an	15%	18%	28%	31%
Retard 2ans et +	3%	3%	16%	29%

Source : Etnic / Calculs : CCFEE

⁴ Vu le taux anormalement élevé d'élèves de nationalité et/ou d'origine étrangère mis en évidence notamment par les études de Philippe Tremblay – ULB.

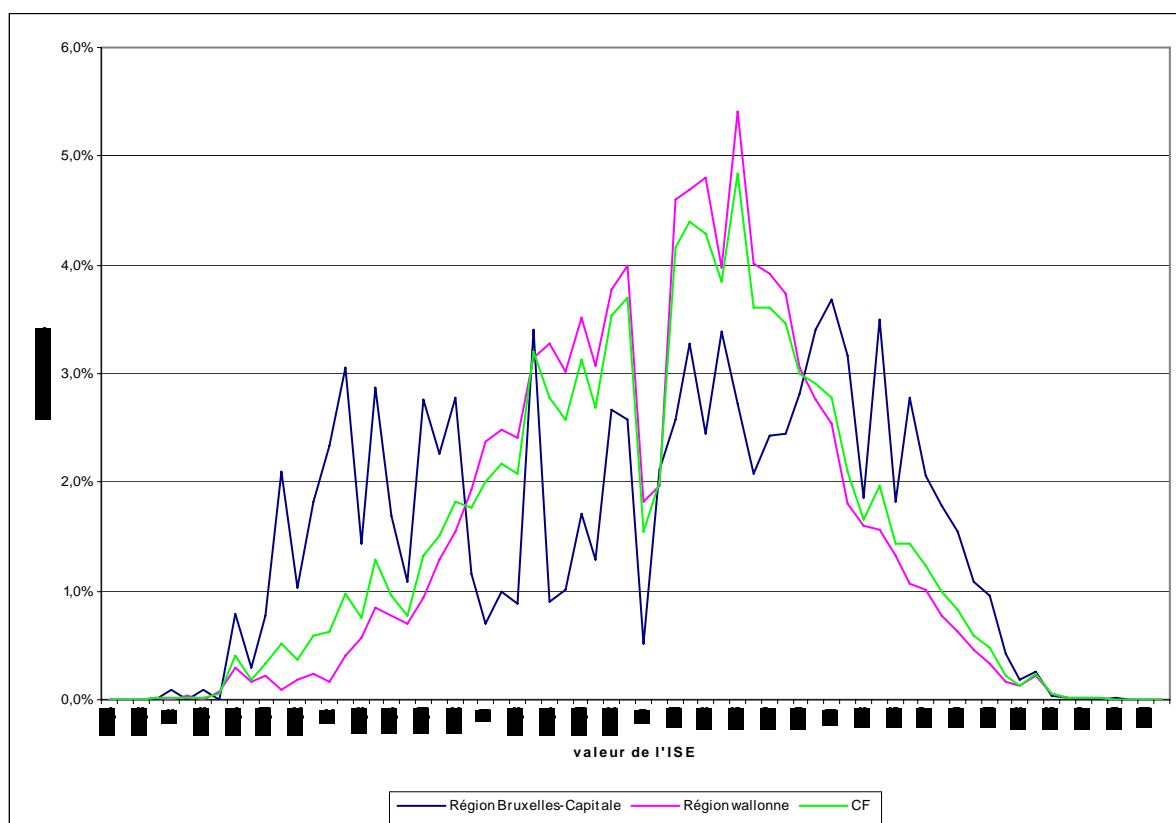
L'indicateur retenu dans le tableau 6, le retard scolaire, est lié au précédent, le redoublement. Mais au lieu de constituer, comme le redoublement, une photographie d'un moment précis de la scolarité (un niveau ou une année en particulier), le retard scolaire prend en compte les effets cumulés dans le temps du redoublement pour un élève : l'écart par rapport à l'âge attendu de fréquentation à l'endroit où il se trouve. Ce tableau se réfère également à une autre population : celle des résidents (et non des scolarisés), hors résidents à l'étranger.

Au niveau fondamental, le taux d'élèves en retard d'1 an au moins résidant à Bruxelles dépasse, quant à lui, de 3% celui observé pour les élèves habitants en Wallonie. Au secondaire, ce même taux d'élèves en retard d'1 an au moins résidant à Bruxelles augmente bien plus fortement que pour les jeunes domiciliés en Wallonie, si bien que 60% des élèves bruxellois fréquentant l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice francophone ont au moins un an de retard (44% pour les élèves habitant en Wallonie). 29% connaissent même un retard de deux ans, voire plus (16% des Wallons).

Les données du tableau 5, relatives à la population scolarisée à Bruxelles, ne montrent pas de différences telles dans le secondaire entre Wallonie et Bruxelles (et le taux bruxellois est même plus favorable au niveau fondamental). Il semble donc que la différenciation des statistiques selon le domicile est importante à réaliser puisqu'elle met en évidence des difficultés scolaires plus importantes pour les élèves habitant en Région bruxelloise.

III. Les ségrégations socio-économiques et académiques

Graphique 1 : Répartition des élèves sur l'échelle de l'indice socio-économique par Région



Source et calculs : Etnic

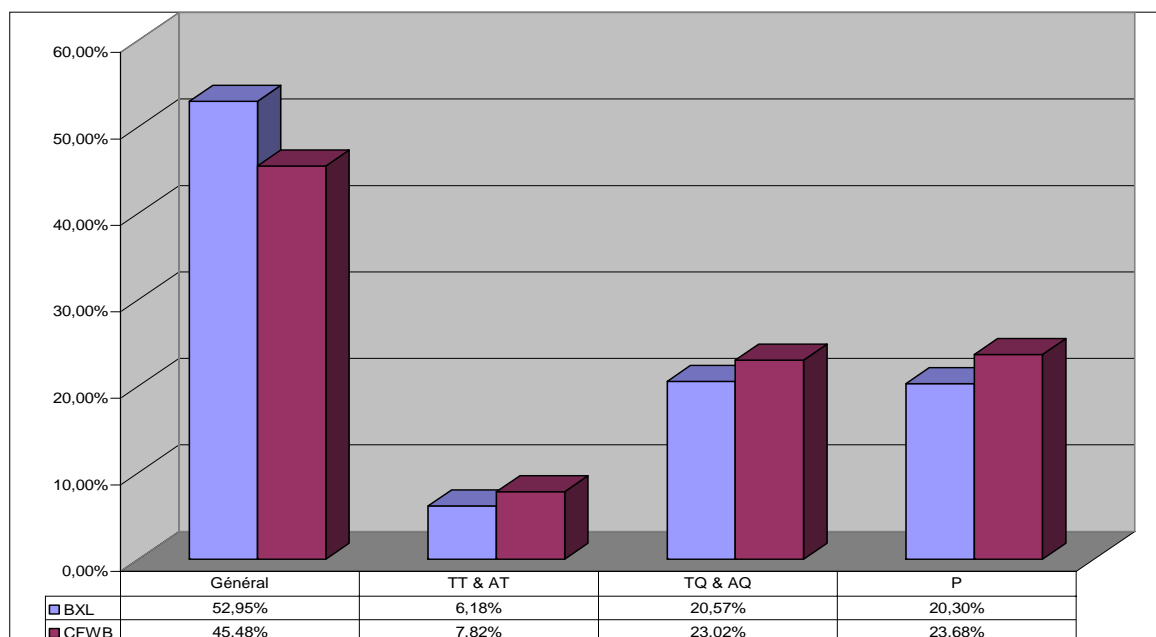
L'indice socio-économique moyen des élèves de la CFWB qui résident à Bruxelles est négatif, mais il n'est pas le plus bas par rapport à des zones comme Charleroi, Mons ou la Louvière. Par contre, l'écart entre l'élève le plus défavorisé et l'élève le plus favorisé est nulle part ailleurs, et massivement, aussi important qu'à Bruxelles. La Région bruxelloise se trouve, comme toutes les grandes villes de dimension internationale, polarisée entre une population très pauvre fort importante et une population

très riche sur-représentée. Comme le montre le graphique1, cela se reflète dans le niveau socioéconomiques des élèves. Le système éducatif reproduit ces fractures sociales, mais produit de plus lui-même ses propres inégalités, particulièrement en Belgique, comme l'ont bien montré les enquêtes PISA.

En Région bruxelloise, on peut faire l'hypothèse que parmi l'ensemble des facteurs (sociaux, culturels, économiques, institutionnels...) qui participent à la production des inégalités scolaires, deux aspects sont à pointer plus spécifiquement. La situation sociale (pauvreté, emploi, etc.) bruxelloise y est tout d'abord plus préoccupante. Le second facteur à investiguer est proprement scolaire : il s'agit de la ségrégation académique des publics, c'est-à-dire la concentration, particulièrement aiguë à Bruxelles, des élèves les plus faibles dans les écoles en difficulté et des élèves les plus performants dans des établissements sélectifs. A tel point que la ségrégation scolaire prend à Bruxelles la forme d'une réelle dualisation sociale et ethnique : les élèves scolairement moins performants issus des milieux populaires (en général d'origine immigrée) subissent différents mécanismes de sélection, tels que la relégation dans une école de l'enseignement de type 8 ou dans le qualifiant, et se concentrent dès lors d'autant plus fort dans les écoles en discrimination positive du « croissant pauvre ». Cette tendance à la polarisation des publics est de plus renforcée par le fait que 16% de la population scolarisée à Bruxelles provient en réalité du Brabant (flamand essentiellement), et grossit les rangs d'écoles sélectives, à l'indice socio-économique très élevé⁵.

IV. Les répartitions d'élèves par formes et secteurs dans le qualifiant

Graphique 2 : Répartition des effectifs par formes dans le secondaire francophone en RBC (2^e & 3^e degrés), en 2003-2004



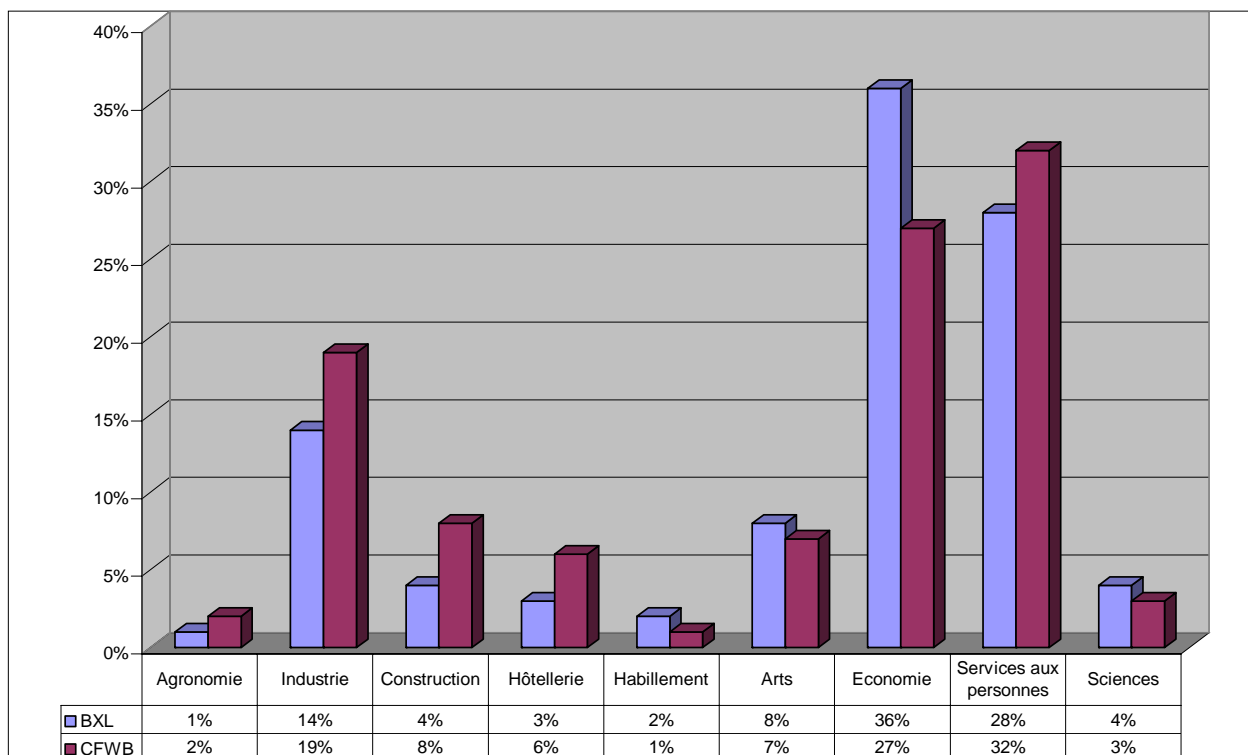
Source : Etnic / Calculs : CCFEE

⁵ Cette note ne se centre que sur les résultats et les parcours des élèves. Mais on soulignera également ici que les difficultés scolaires et sociales rencontrées dans les établissements bruxellois aggravent le phénomène de pénurie d'enseignants. Il se marque notamment par des taux élevés d'abandon de la profession dans les premières années d'entrée en fonction. Ce phénomène, trop peu documenté encore, n'est pas uniforme : il est en effet particulièrement aigu dans des matières comme les maths, les langues et les sciences, dans les écoles du croissant pauvre bruxellois, celles qui se trouvent avoir le plus besoin d'une équipe éducative complète, stabilisée et expérimentée...

L'enseignement général est plus fréquenté à Bruxelles qu'en moyenne en Communauté française.. Différents facteurs se combinent pour l'expliquer. Parmi ceux-ci, on doit bien souligner le fait que l'enseignement qualifiant fait à Bruxelles plus qu'ailleurs l'objet d'un évitement de la part des élèves et de leurs familles. On peut identifier cet évitement au travers d'un phénomène qui semble plus prégnant à Bruxelles qu'ailleurs : les parents préfèrent voir leurs enfants redoubler, voire tripler dans l'enseignement général (quitte à changer d'école), plutôt que d'être réorientés vers l'enseignement qualifiant. Ce phénomène qui semble se marquer également dès l'entrée du secondaire en première commune (voir –ci dessus).

La répartition même des élèves entre les options de l'enseignement technique et professionnel met en lumière une autre part de l'explication à cette sur-représentation de l'enseignement général en Région bruxelloise. Ville de services, Bruxelles s'est désindustrialisée au fil du temps. Cette structuration du marché du travail, ancrée dans l'histoire, y alimente des options telles que celles regroupées dans le secteur Economie (vente, travaux de bureau, comptabilité, etc.). Mais, vu le niveau de qualification attendu sur le marché du travail bruxellois, particulièrement dans les services, cette tendance nourrit surtout la recherche préférentielle de l'enseignement de transition dans le but de poursuivre des études supérieures et acquérir les niveaux de formation exigés par les employeurs.

Graphique 3 : Répartition des élèves du technique et du professionnel des 2 et 3^e degrés par secteurs en 2005-2006



Source Ethnic / Calculs : Baudouin Duzel, Conseil de l'Education et de la Formation

Le secteur des services est fréquenté dans les mêmes proportions par les filles et les garçons. Les deux sexes présentent, en-dehors de ces options, des profils « classiquement » contrastés : industrie et construction pour les garçons (dans des proportions toutefois moindre qu'en Wallonie) et services aux personnes pour les filles.

V. L'enseignement en alternance

Tableau 7 : Effectifs des CEFA en RBC

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Bruxelles	949	998	1010	981	955	1010	1068	1087	1149
CFWB	5626	6046	6459	7032	7393	7796	8256	8654	8964
Part bruxelloise	16,9%	16,5%	15,6%	14,0%	12,9%	13,0%	12,9%	12,6%	12,8%
Taux de croissance	Bxl	5,2%	1,2%	-2,9%	-2,7%	5,8%	5,7%	1,8%	5,7%
	CFWB	7,5%	6,8%	8,9%	5,1%	5,5%	5,9%	4,8%	3,6%

Source : Centre de coordination et de gestion des programmes européennes – Communauté française

Les effectifs des CEFA ont connu une hausse de 200 jeunes entre 2000 et 2008, mais après avoir connu une baisse en 2003 et en 2004. Notons aussi que cette hausse est nettement plus faible (+21,1%) qu'en moyenne en CFWB (59,3%) : la part de jeunes fréquentant des CEFA bruxellois dans le total des jeunes en enseignement en alternance en CFWB est en effet quant à lui en baisse.

En termes d'évolution globale sur la longue durée (depuis 1993), on pourrait parler à propos des CEFA d'une « stagnation à la Hausse ». Une analyse plus qualitative de la formation demanderait une étude plus approfondie, notamment basée sur les données du tableau 8.

Tableau 8 : Evolution des profil des publics CEFA en Région Bruxelloise

Sexe	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
Filles	263	266	295	325	348	401	407	405	422	
Garçons	686	732	715	656	607	609	661	682	727	
Age										
15-18 ans	668	688	660	638	672	720	770	701	756	
18-25 ans	281	310	350	343	283	290	298	386	393	
Niveau d'étude des jeunes à l'entrée										
Sans certification	248	238	199	275	219	295	259	218	223	
CEB	510	532	525	474	514	491	612	593	674	
2e ou 3e degré	186	216	281	232	222	217	197	276	252	
CESS	5	12	5	0	0	7	0	0	0	
Insertion professionnelle des jeunes										
Uniquement en formation CEFA	306	348	299	251	274	305	280	238	321	
Stage d'observation ou MFI	26	27	11	27	18	32	27	75	29	
Contrat ou convention de travail	617	623	700	703	663	673	761	774	799	
Total	949	998	1010	981	955	1010	1068	1087	1149	
Diplômes délivrés						2004	2005	2006	2007	2008
Hors 3e degré						242	198	159	213	176
3e degré						2	37	47	48	59
dont CESS						0	0	0	0	3
Total						244	235	206	261	235
Type de formation					2003	2004	2005	2006	2007	2008
Article 49					415	469	523	497	574	610
Hors 49					566	486	487	571	513	539
Total					981	955	1010	1068	1087	1149

Source : Centre de coordination et de gestion des programmes européennes – Communauté française

VI. Les certifications délivrées en fin de secondaire

Tableau 9 : Certifications de fin de secondaire délivrées en juin 2006 à Bruxelles (CFWB)

Certification	Filles	Garçons	Total	% des diplômés	% de filles
CESS seul	3265	2520	5785	71,2%	56,4%
CESSetCQ6	433	367	800	9,9%	54,1%
CESSetCQ7	231	98	329	4,1%	70,2%
CE seul	241	80	321	4,0%	75,1%
CEetCQ6	265	317	582	7,2%	45,5%
CEetCQ7	1	10	11	0,1%	9,1%
CQ6seul	52	100	152	1,9%	34,2%
CQ7seul	2	17	19	0,2%	10,5%
CEPSC	116	5	121	1,5%	95,9%
Total	4606	3514	8120	100,0%	

Certifications de fin de secondaire délivrées en juin 2006 en Wallonie

Certification	Filles	Garçons	Total	% des diplômés	% de filles
CESS seul	12542	9556	22098	59,5%	56,8%
CESSetCQ6	2451	2601	5052	13,6%	48,5%
CESSetCQ7	1339	1040	2379	6,4%	56,3%
CE seul	896	541	1437	3,9%	62,4%
CEetCQ6	1848	2611	4459	12,0%	41,4%
CEetCQ7	68	152	220	0,6%	30,9%
CQ6seul	178	332	510	1,4%	34,9%
CQ7seul	84	171	255	0,7%	32,9%
CEPSC	588	111	699	1,9%	84,1%
Total	19994	17115	37109	100,0%	

Source : *Etnic / Calculs : CCFEE*

Les certifications de fin de secondaire délivrées en 2006 par des établissements situés en Région bruxelloise confirment, par contraste avec la situation wallonne, la sur-représentation des diplômés permettant d'accéder à l'enseignement supérieur. On notera également une présence proportionnellement plus importante des jeunes filles dans ce taux de certification.

Outre la distribution, des certifications, un indice qui demande à être analysé de manière plus approfondie est la plus faible proportion de certifications délivrées dans les écoles francophones bruxelloises, par rapport à leurs homologues wallonnes, au regard de la population fréquentant le secondaire dans chacune des Régions. L'explication, confirmée par ailleurs, en est qu'un nombre plus important d'élèves quittent le système scolaire en cours de route à Bruxelles.

VII. Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur

Tableau 10. Nombre d'étudiants dans le supérieur francophone à Bruxelles en 2006-2007

Type court	Type long	Universités	total
16.959	10.553	21.928	49.440

Source : *Etnic – Calculs : CCFEE*

Comme le montre le tableau 11, basé sur les Enquêtes forces de travail, Bruxelles est non seulement un pôle important d'enseignement supérieur, mais ses habitants possèdent le plus haut taux de diplômés du supérieur en Belgique, taux qui continue à progresser ; alors que,

par ailleurs, la Région bruxelloise est marquée par le taux le plus important d'habitants sans diplômes du secondaire. Soulignons aussi que si la Région bruxelloise garde un taux plus élevé de diplômés du supérieur par rapport aux autres Régions, quelle que soit la tranche d'âge, mais que ces taux peuvent varier du simple au triple entre les communes pauvres et riches⁶. La dualisation de la population bruxelloise se marque donc bien à travers l'ensemble des indicateurs académiques

Tableau 11 : Part de la population de 15 à 64 ans avec un niveau élevé d'éducation (diplôme de l'enseignement supérieur)

	2000	2007
UE – 27	17%	20,60%
Belgique	23,80%	28,10%
Région wallonne	21,90%	25,90%
Région de Bruxelles-capitale	31,70%	35,20%

Source : Enquêtes forces de travail / Calculs : Agers – DRI – IWEPS

VIII. L'enseignement de promotion sociale

En Région Bruxelloise, l'Enseignement de Promotion sociale est l'opérateur de formation le plus important : 46 établissements (sur 164 pour l'ensemble de la Communauté française); 46.500 étudiants comptabilisés pour l'année scolaire 2007-2008 (pour 170.000 sur l'ensemble de la Communauté)⁷.

Tableau 12 : Effectifs dans l'Enseignement de promotion sociale 2005-2006

Niveau Sexe	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Supérieur type court	Supérieur type long	Total (%)	Total (élèves)
Hommes	42,3	39,2	51,9	100,0	42,7	20.891
Femmes	57,7	60,8	48,1	0,0	57,3	28.028
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Total	14.289	24.713	9.874	43		48.919

Source : Etnic – Calculs : CCFEE

Cet enseignement offre des formations allant de l'alphabétisation au master et décerne le CEB (certificat d'études de base de fin de primaire), le CESS (certificat de fin de secondaire). La plupart de ses formations, tant au niveau secondaire que supérieur, sont correspondantes à celles du plein exercice. L'importante offre de formation développée sur Bruxelles tente de correspondre le plus possible à la demande en terme de qualification tant au niveau secondaire que supérieur suivant un horaire généralement compatible avec une activité professionnelle, mais qui peut également être organisé en journée pour demandeurs d'emploi, à temps plein ou à temps partiel. Rappelons en effet, que les finalités de l'EPS, article 7 du décret du 16 avril 1991 visent à concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire et à

⁶ Valter Cortese, Mejed Hamzaoui, Ann Valkeneers et Mathieu Veinstein, *Scolarisation et niveau d'instruction*, SPF Economie, décembre 2007.

⁷ Ces données Etnic pour 2007-2008 n'ont pas encore été officiellement publiées et validées. Elles semblent montrer une légère baisse de fréquentation par rapport aux années précédentes. Notons aussi que les données d'Etnic reprennent une série de « doublons » (des personnes identiques comptabilisées deux fois). Dans l'Etat des lieux de la formation professionnelle 2005-2006 (d'où sont tirées une partie des chiffres repris ici), la CCFEE avait estimé ces « doublons » à environ 5000 sur plus de 48000 élèves.

répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Tableau 13 : Enseignement de promotion sociale 2005-2006 – Par niveau d'étude fréquenté et catégorie d'âge

Niveau Classe d'âges	Niveau				Total (%)	Total (élèves)	Hommes (%)	Femmes (%)
	Secondaire inférieur	Secondaire supérieur	Supérieur type court	Supérieur type long				
- de 18	3,4	1,8	0,3	0,0	2,0	963	40,6	59,4
18-24	27,3	30,8	30,6	2,3	29,7	14.527	41,4	58,6
25-34	38,6	38,0	46,3	67,4	39,9	19.518	45,1	54,9
35-44	19,0	17,7	15,8	27,9	17,7	8.656	42,3	57,7
45-54	8,7	8,6	5,9	2,3	8,1	3.954	38,0	62,0
55 et +	3,0	3,1	1,2	0,0	2,7	1.301	40,5	59,5
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		42,7	57,3
Total	14.289	24.713	9.874	43		48.919	20.891	28.028

Source : Etnic – Calculs : CCFEE

Tableaux 14 : Nombre d'élèves en Promotion sociale par secteurs - 2007-2008

0 COURS GENERAUX	2 564
1 AGRONOMIE	10
2 INDUSTRIE	1 148
3 CONSTRUCTION	501
4 HOTELLERIE-ALIMENTATION	1 033
5 HABILLEMENT	473
6 ARTS APPLIQUES	1 097
7 ECONOMIE	35 140
8 SERVICES AUX PERSONNES	2 224
9 SCIENCES APPLIQUEES	2 262
Total	46 452

Tableaux 15 : Nombre d'élèves suivant des cours de langues en Promotion sociale en 2007-2008 (secteur Economie)

NEERLANDAIS	8 413
ANGLAIS	6 447
ALLEMAND	220
ESPAGNOL	1 334
ITALIEN	225
FRANCAIS	8 734
RUSSE	67
ARABE	214
PORTUGAIS	57
CHINOIS	88
Total	25 799

Source : Etnic

L'enseignement de promotion sociale se caractérise par une approche par compétences, par la modularité du système de formation, par un mode de valorisation des acquis, article 8 du décret du 16 avril 1991, y compris ceux de l'expérience professionnelle ou personnelle. L'EPS apporte la certification de la Communauté française et offre à chacun la possibilité d'acquérir un titre d'études qu'il n'a pas obtenu dans sa formation initiale. Cet enseignement intervient aussi dans le cadre de la formation personnelle et professionnelle continue. L'EPS a fait son entrée officielle dans l'espace européen de Bologne via le Décret du 14 novembre 2008 qui crée une nouvelle architecture de l'enseignement supérieur de promotion sociale en créant le Brevet d'Enseignement supérieur, en délivrant les titres de Bachelor et de Master⁸.

⁸ L'enseignement de promotion sociale a noué des partenariats tant au niveau de l'enseignement qu'avec Bruxelles Formation, les OISP, le SFPME, ACTIRIS, ainsi qu'avec des secteurs professionnels. Il est également un des 5 opérateurs du Consortium de Validation des compétences,